



Les syndicats Solidaires, CGT et FO ont boycotté la 1^{ère} convocation du comité technique local du 8 mars 2016 décidant des restructurations des services pour 2017.

Après l'annonce des fermetures à l'automne 2016 de la recette des finances de Nogent-sur-Marne, des SIE d'Ivry-sur-Seine et de Vitry-sur-Seine et des 5 pôles FI, le démantèlement du service public de proximité dans le Val-de-Marne va se poursuivre en 2017.

C'est sous injonction gouvernementale et du choix d'une austérité renforcée, dans le cadre de la « démarche stratégique », que se mène le démantèlement de la DGFIP.

Ces orientations fragilisent et déshumanisent le service public. Elles visent à la déstructuration de la DGFIP puis à sa liquidation pure et simple. Leur logique, purement comptable, repose sur de pseudo-gains de productivité justifiant toujours plus de suppressions d'emplois au détriment des missions. Ce cercle « vicieux » que la DGFIP appelle « vertueux » vise la seule rentabilité comptable et la réduction des coûts.

Alors que l'on dénombre plus de 100 postes vacants dans nos services et que les conditions de travail ne cessent de se dégrader, la direction locale propose comme unique solution de fermer à nouveau des services et de regrouper des missions.

Concrètement pour 2017, ce comité technique local propose :

- La fusion :

- du SIE de Saint-Maur-des-Fossés et de Nogent-sur-Marne sur le site de Nogent ;
- du SIE de Boissy-Saint Léger et de Créteil sur le site de Créteil ;
- des SPF 1 et 4 et des SPF 2 et 3 ;

- Les déménagements de

- la trésorerie de Saint-Maur-des-Fossés dans les locaux du SIE de Saint Maur ;
- la trésorerie de Chennevières-sur-Marne dans les locaux du SIE de Boissy-Saint-Léger ;

- La disparition :

- des 3 pôles d'enregistrement de Villejuif, Créteil et Saint-Maur-des-Fossés avec la création d'un service départemental de l'enregistrement à Créteil ;
- des services FI de Vincennes, Nogent, Saint Maur et Villejuif, avec le regroupement des agents dans le PCR 3 sur le site de Créteil ;

- Le retour de la mission foncière à Créteil avec création d'un Service Des Impôts Fonciers (SDIF).

Les conséquences concrètes sont un service public fiscal et financier laminé, au mépris des attentes légitimes de la population et des agents.

Ces choix sont mortifères et doivent être combattus avec la plus grande détermination. Il faut que cela cesse !!!

CRÉTEIL NE DOIT PAS DEVENIR LA SEULE RÉSIDENCE DU DÉPARTEMENT !

Solidaires Finances Publiques, CGT Finances publiques et FO DGFIP s'opposent à ces restructurations et à la volonté de la direction de supprimer toujours plus de postes et de services.

Nous exigeons :

- le maintien du maillage territorial de la DDFiP sur l'ensemble du Val-de-Marne,**
- des moyens en emplois et la fin des postes vacants,**
- l'amélioration réelle des conditions de vie au travail.**